



OBJ-
ECTIF **TOUS
CONNECTÉS!**

RENCONTRES DE L'INGENIERIE PUBLIQUE

« être acteur de la transformation
numérique de son territoire »



Comment proposer
une connexion wifi gratuite
autour des bâtiments publics ?

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT



› Objectif du projet

Création d'un réseau intercommunal constitué de points d'accès Wi-Fi publics afin de développer les usages numériques vers tous les publics, et de renforcer l'attractivité touristique sur le territoire de l'agglo : « Projet Hotspots Wifi ».

› Cible

Toutes les communes de l'agglo qui souhaitent déployer des bornes sur leur territoire : 56 communes concernées, 52 ont répondu favorablement.

› Retour d'expérience locale

Déploiement sur 52 communes pour un total de plus de 100 bornes.

En parallèle, densification du réseau à l'initiative de l'Agglo dans certains équipements communautaires (médiathèques notamment).

Les coûts : Investissement 70k€, fonctionnement : 25k€.

Coût par borne : frais d'accès au service = 85€ + abonnement 12€/mois + Internet

Solution serveur avec plusieurs bornes sur le même réseau (frais d'accès au service = 1000€ + abonnement 75€ / mois /150 personnes + 0.50€ / personne supplémentaire).

Anticiper d'éventuelles réticences au déploiement de bornes wifi (sobriété des rayonnements ?) : analyses de rayonnement par Bureau de Mesure, communication, rappels de la réglementation...

› Comment dupliquer cette initiative, comment démarrer le projet, qui pilote ?

La duplication est possible dans les communes du département, et favorisée si l'initiative vient d'un porteur de projet à vocation mutualisante (EPCI, Département, ...).

Il s'agit d'un vrai projet d'aménagement numérique du territoire qui trouve toute sa valeur sur un territoire étendu (mobilité des utilisateurs Cigale).

Un travail étroit avec les communes est nécessaire pour évaluer le niveau d'adhésion sur un projet de ce type, et leur laisser un temps pour la réflexion.

Le pilotage a été assuré par la Direction Informatique de l'Agglo, en lien étroit avec le Vice-Président de l'Agglo en charge de l'aménagement, de la ruralité et du numérique, et avec les élus des communes concernées.

La mise en œuvre a fait l'objet d'une convention d'autorisation d'occupation du domaine public, autorisant l'Agglo à installer les bornes CIGALE sur les bâtiments communaux.

› Quels acteurs partenaires ?

Les principaux acteurs sont l'Agglomération, les Communes (prise en charge de l'abonnement internet et de l'alimentation électrique), le Moulin Digital, l'Etat (subvention de 25% de l'investissement dans le cadre du contrat de ruralité, sur le volet Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local), ainsi que la société Yziact (éditeur de la solution).

L'Europe est un partenaire potentiel, les projets de ce type étant éligibles au dispositif de subventionnement « WIFI4EU ».

Contacts

La DCSI de Valence Romans Agglo

- **Fabrice MANOHA** / 04 75 79 22 83 / fabrice.manoha@valenceromansagglo.fr
- **Thierry PANALIER** / 04 75 79 22 47 / thierry.panalier@valenceromansagglo.fr
- **Aménagement Numérique du Territoire de l'agglo** / ANT@valenceromansagglo.fr